



TRAITEMENTS CONTRE L'ACNÉ

Enjeu

L'acné est un état cutané fréquent qui peut être traité de diverses façons. Certains traitements devraient cependant être utilisés avec prudence.

Contexte

L'acné est fréquente chez les jeunes adultes, les adolescents et les pré-adolescents et peut entraîner des problèmes émotionnels et une baisse de l'estime de soi. Il existe de nombreux produits en vente libre qui peuvent aider à traiter l'acné, mais dans les cas graves, un traitement médical peut s'avérer nécessaire.

L'acné est causée par une inflammation des glandes huileuses (glandes sébacées) sous la peau, qui contiennent des matières grasses appelées sébum. Lorsque le conduit des glandes sébacées est obstrué par des couches de peau, des sécrétions grasses ou des impuretés, un petit kyste ou un bouton se forme. Le kyste peut alors être infecté par la bactérie responsable de l'acné.

Traitement de l'acné

Puisque la gravité des cas d'acné peut varier, on optera pour un traitement plus ou moins fort selon l'importance du problème. Le traitement de base consiste à extraire ce qui obstrue le conduit des glandes sébacées et, si nécessaire, à éliminer la bactérie responsable de l'acné. Pour ce faire, on peut soit appliquer un produit sur la peau (médicament topique) soit l'ingérer (médicament à action générale).

Médicaments topiques

Le traitement le plus simple contre l'acné est de se laver quotidiennement avec un savon ordinaire et de l'eau. De nombreux médicaments sont offerts en vente libre et ne requièrent pas d'ordonnance, notamment :

- des savons médicamenteux;
- des onguents et des solutions nettoyantes à base d'acide salicylique;
- du peroxyde de benzoyle.

Les produits topiques prescrits contiennent parfois des antibiotiques comme l'érythromycine qui aident à contrôler l'inflammation associée à l'acné. Ils peuvent aussi contenir des dérivés de la vitamine A. Ces produits visent à nettoyer la zone, à assécher les matières grasses, à exfolier la peau et à affaiblir ou à tuer la bactérie en cause.

Médicaments à action générale

Les médicaments à action générale sont seulement disponibles sur présentation d'une ordonnance d'un médecin. Il peut s'agir :

- d'antibiotiques (comme la tétracycline et l'érythromycine) qui s'attaquent à la bactérie responsable de l'acné;
- de dérivés de la vitamine A appelés rétinoïdes;
- d'agents hormonaux, notamment certains contraceptifs oraux, comme Alesse® et Tri-Cyclen®.



Risques pour la santé associés aux traitements contre l'acné

Produits à action générale à base d'isotrétinoïne

Certains des risques les plus importants pour la santé proviennent de produits à base d'isotrétinoïne, comme Accutane® ou Clarus®, qui sont des dérivés de la vitamine A. Ces produits sont prescrits dans les cas sévères d'acné, difficiles à traiter autrement.

S'ils sont pris durant la grossesse, ces produits peuvent entraîner de graves malformations chez le bébé ou une fausse couche, même s'ils ne sont utilisés que brièvement. Une seule dose peut avoir des répercussions sur le développement du fœtus.

Les femmes ne devraient pas allaiter si elles utilisent des produits à base d'isotrétinoïne, car cela pourrait causer du tort au bébé.

Les médecins qui prescrivent ces produits à des femmes en âge de procréer devraient inscrire leurs patientes au programme de gestion des risques du fabricant. Ce programme comprend :

- des renseignements complets sur les risques associés à ce médicament;
- une déclaration signée par la patiente indiquant qu'elle a été informée des risques;
- une liste de critères qui doivent être réunis avant que l'on prescrive le produit à des patientes en âge de procréer;
- des renseignements détaillés sur les méthodes de contraception possibles;
- le consentement de la patiente;
- des rappels mensuels concernant la grossesse que doit faire le médecin chaque fois que la

patiente le consulte pendant la durée du traitement.

Bien qu'aucune preuve directe n'ait été fournie à ce sujet, ces produits ont aussi été associés à la dépression, voire au suicide chez certaines personnes. Les médicaments peuvent également accroître les risques de diabète et de maladies du foie ou du cœur chez les personnes qui ont des antécédents familiaux de ces affections.

De plus, les produits à base d'isotrétinoïne peuvent augmenter la sensibilité de la peau au soleil et entraîner une baisse de la vision nocturne, phénomène qui peut survenir subitement.

Agents hormonaux

Lorsqu'il est médicalement prouvé qu'une femme présente un déséquilibre hormonal, il est possible de recourir à des agents hormonaux pour traiter une forme sévère d'acné. Diane-35®, une combinaison de deux hormones (oestrogène et progestatif), a été homologuée par Santé Canada pour le traitement de l'acné sévère qui ne répond ni aux antibiotiques oraux ni à d'autres traitements.

Lorsqu'il est pris pendant la grossesse, ce type de médicament peut causer des malformations congénitales. Le tabagisme accroît le risque d'effets indésirables graves sur le cœur et les vaisseaux sanguins associé à ces agents hormonaux.

Contraceptifs oraux

Alesse® et Tri-Cyclen® sont deux contraceptifs oraux également homologués comme traitements contre l'acné modérée. Cette catégorie de médicaments ne devrait pas être prise si vous êtes enceinte ou si vous croyez l'être. Le tabagisme accroît le risque d'effets indésirables graves sur le cœur et

les vaisseaux sanguins associé aux contraceptifs oraux

Produits topiques

L'acide de vitamine A, aussi connu sous le nom de trétinoïne, est un médicament de prescription que l'on applique sur la peau et qui produit une dermabrasion. Comme il peut occasionner une rougeur et une desquamation, il faut éviter de l'utiliser près des yeux, de la bouche ou du nez. Les femmes enceintes ou celles qui peuvent le devenir ne devraient pas prendre de produits contenant de l'acide de vitamine A.

Le peroxyde de benzoyle est un agent de dermabrasion couramment utilisé depuis de nombreuses années pour traiter l'acné. Au Canada, la concentration de peroxyde de benzoyle dans les médicaments contre l'acné en vente libre ne doit pas dépasser 5 %. L'utilisation d'un produit contenant du peroxyde de benzoyle peut entraîner une sensibilité accrue de la peau au soleil.

Réduire les risques

- Les femmes qui envisagent d'utiliser un produit à base d'isotrétinoïne, comme Accutane® ou Clarus®, devraient être inscrites par leur médecin au programme approprié de gestion des risques, tel que le recommande Santé Canada. Le programme recommande fortement aux femmes à qui on a prescrit un produit à base d'isotrétinoïne d'utiliser simultanément deux méthodes efficaces de contraception au moins un mois avant le début du traitement, pendant toute la durée du traitement et au moins un mois après l'arrêt du traitement. Il convient de discuter des méthodes efficaces de contraception avec son médecin.



- Il faut signaler immédiatement à son médecin tout sentiment de profonde tristesse, de désespoir ou d'impuissance ou toute pensée suicidaire qui se manifestent pendant l'utilisation d'un produit à base d'isotrétinoïne. Il s'agit de symptômes de dépression grave qui doivent être traités sans tarder.
- Si vous envisagez d'utiliser un produit à base d'isotrétinoïne et que vous ou des membres de votre famille souffrez de diabète, d'une maladie du foie, d'une maladie du cœur ou de dépression, le médecin doit en être avisé.
- Il ne faut jamais partager une ordonnance d'un produit à base d'isotrétinoïne avec une autre personne, surtout avec une femme qui peut être enceinte.
- Ne prenez pas de produit à base d'isotrétinoïne si vous allaitez.
- Si vous utilisez un produit à base d'isotrétinoïne, évitez de prendre le volant la nuit puisqu'une baisse de la vision nocturne peut survenir subitement.
- N'achetez jamais de produits à base d'isotrétinoïne sur Internet. Il s'agit d'un produit qui doit être utilisé sous surveillance d'un médecin.
- Si vous utilisez un produit à base d'isotrétinoïne ou un produit contenant du peroxyde de benzoyle, vous devriez éviter de vous exposer longtemps au soleil et vous assurer d'utiliser un écran solaire.
- Si vous êtes enceinte ou envisagez de le devenir, vous devriez également éviter les agents hormonaux et contraceptifs oraux.
- L'utilisation de Diane-35 devrait être interrompue trois ou quatre cycles menstruels après la disparition complète des signes.

- Après l'âge de 35 ans, les agents hormonaux et les contraceptifs oraux ne devraient être envisagés que dans des circonstances exceptionnelles et lorsque les risques et les avantages ont été soigneusement soupesés par la patiente et le médecin.

Pour en savoir plus...

Si vous avez des questions au sujet du mode de traitement de l'acné qui vous convient, demandez conseil à votre médecin de famille, au centre de santé de votre université ou collège ou à l'infirmerie de votre école secondaire.

Pour en savoir davantage sur le processus d'approbation des médicaments au Canada :
http://www.hc-sc.gc.ca/hpfb-dgpsa/tpd-dpt/fact_drug_f.html

Pour de plus amples renseignements sur les jeunes, veuillez consulter la section sur les jeunes préparée par Santé Canada, à :
http://www.hc-sc.gc.ca/jfy-spv/youth-jeunes_f.html

Vous pouvez consulter l'Association canadienne de dermatologie par téléphone, au 1 800 267-3376, ou sur Internet, à l'adresse suivante :
www.dermatology.ca.

Pour en savoir plus sur l'acné et ses traitements, consultez le site Internet sur l'acné de l'American Academy of Dermatology :
<http://www.skincarephysicians.com/acnenet/>

Pour en savoir plus sur l'acné chez les adolescents, consultez les sites Internet suivants :
Collège des médecins de famille du Canada :
<http://www.cfpc.ca/French/cfpc/programs/patient%20education/acne/default.asp?s=1>

Kidsworld, Battling Blackheads and Acne (en anglais seulement)
<http://www.kidsworld.com/site/p3348.htm>

Des articles complémentaires sur les questions de santé et de sécurité se retrouvent sur le site de Votre santé et vous :
www.santecanada.gc.ca/vsv
Vous pouvez aussi téléphoner sans frais au 1 866 225-0709 ou au 1 800 267-1245* pour les malentendants.